

LA VILLE DE LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

(+ 20 000 habitants - membre de Nantes Métropole)

recherche son/sa

Responsable séjours vacances et directeur·rice adjoint·e d'accueil de loisirs

Temps complet

(Cadre d'emplois des animateurs)

Envie d'intégrer un Projet Éducatif Local fort et structurant, qui met en avant des valeurs comme l'autonomie, la citoyenneté, l'équité, la laïcité, la mixité, le respect et la solidarité ? Vos missions seront les suivantes :

Responsable des séjours de vacances :

- Programmer les séjours (recherche, réservation, confirmation, note de présentation,...) et rechercher des subventions
- Réaliser la brochure des séjours (photos, édito, texte de présentation des séjours, informations pratiques) en lien avec le service communication
- Organiser les inscriptions (gestion des préinscriptions, validation des listes, constitution des dossiers d'inscription)
- Organiser les réunions d'informations
- Recruter les équipes d'encadrement (entretien de recrutement directeur, animateur, logistique)
- Coordonner la logistique (montage et démontage des camps, transports, inventaire et besoins matériels...)
- Assurer une veille durant les séjours (problème d'équipe ou d'organisation ...)
- Gérer la régie d'avance des séjours (préparation du budget prévisionnel, suivi de la régie des séjours facturation aux usagers, ...)

Directeur·rice adjoint·e de l'Accueil de Loisirs :

- Assurer la direction de l'Accueil Collectif de Mineurs selon les réglementations en vigueur (SDJES, ERP, HACCP, ...) en cas d'absence du directeur
- Garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants
- Participer à la construction du projet pédagogique
- Veiller à la cohérence entre le projet pédagogique et les projets d'animations
- Mener des réunions d'équipe
- Suivre les présences des enfants et l'annualisation des agents

Spécificités du poste :

- Temps complet annualisé
- Déplacements pour des réunions et sur les sites d'accueils des enfants
- Périodes d'astreinte du lundi au vendredi durant les semaines de séjours

Rémunération : Statutaire, régime indemnitaire, 13ème mois, COS 44, participation à la prévoyance

Vos atouts et compétences :

- Vous disposez d'une formation dans le domaine de l'animation (BAFD, BPJEPS)
- Vous avez votre permis B
- Vous connaissez la réglementation et les enjeux du secteur
- Vous maîtrisez la gestion de projet
- Vous êtes autonome et réactif·ve
- Vous savez construire une relation de confiance avec les enfants, l'équipe d'animation et les partenaires et les parents

Merci d'adresser lettre de candidature et CV par mail à l'attention de Mr le Maire sous **réf. 2025-60** à

recrutement@lachapellesurerdre.fr

vous êtes déjà fonctionnaire, il faudra joindre **une copie du dernier arrêté de situation administrative**

La date limite de candidature est le 1er août 2025